

# ÉVALUATION DE LA QUALITÉ DE L'AIR SUR MONTPELLIER METROPOLE MEDITERRANNEE

# SYNTHÈSE 2018

## Sensible amélioration de la qualité de l'air sur la communauté urbaine de Montpellier Métropole Méditerranée en 2018

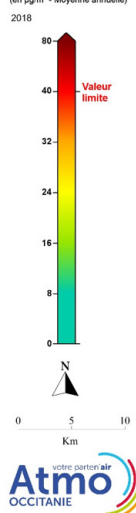
	Particules PM 10	Particules PM 2.5	Dioxyde d'azote	Ozone	Benzo[a]pyrène	Monoxyde de carbone	Dioxyde de soufre	Benzène	Métaux particuliers	Échelle des valeurs réglementaires :
En fond urbain										Valeur limite dépassée Valeur cible dépassée Objectif de qualité non respecté Réglementation respectée
En proximité trafic										

### Dioxyde d'azote : Depuis 2000, tendance à la baisse des concentrations

Sur certains axes routiers du territoire de Montpellier Méditerranée Métropole, les seuils réglementaires concernant le **dioxyde d'azote** ne sont pas respectés.

Les concentrations les plus élevées du territoire sont retrouvées majoritairement dans le voisinage d'axes supportant un trafic routier important, notamment le long des autoroutes A9 et A709, sur l'Avenue Pierre Mendès-France et l'Avenue de la liberté, ou **la valeur limite annuelle (40 µg/m<sup>3</sup>) n'est pas respectée. Cette valeur limite annuelle est également dépassée** sur Anatole France et Saint-Denis. Les niveaux de NO<sub>2</sub> peuvent être également sensiblement plus élevés le long de certains axes moins empruntés, mais dont la configuration étroite gêne la dispersion de la pollution (rues étroites bordées de bâtiments), notamment au centre-ville de Montpellier (rue Anatole France).

Situation des NO<sub>2</sub> pour la protection de la santé (en µg/m<sup>3</sup> - Moyenne annuelle) 2018



### Ozone : un été 2018 propice à sa formation

Concernant l'**ozone**, l'année 2018 a été marquée par des niveaux d'ozone élevés. Les concentrations sont cependant restées plus faibles qu'à l'Est de la région (Gard). Sur ces dix dernières années, les niveaux d'ozone montrent une tendance globale à la baisse.

Comme les années précédentes, les objectifs de qualité pour la protection de la santé humaine et pour la protection de la végétation n'ont pas été respectés sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole, comme sur le reste de l'Occitanie. Les valeurs cibles ne sont également pas respectées sur le nord du territoire.

En 2018, la procédure d'information a été déclenchée 4 fois sur le département de l'Hérault, le 26 juillet et les 2, 3 et 5 août.

### Particules PM10 et PM2.5 : seuils dépassés à proximité du trafic

Les différents seuils réglementaires concernant les particules PM10 et PM2.5 ne sont pas respectés aux abords des axes routiers importants, notamment le long de l'autoroute et de certaines grandes avenues (avenue de la mer, avenue de la Liberté, avenue Pierre Mendès France, ...)

En 2018, pour la première année depuis le début du dispositif préfectoral d'information et d'alerte, il n'y a eu aucun déclenchement de la procédure d'information sur le département de l'Hérault.

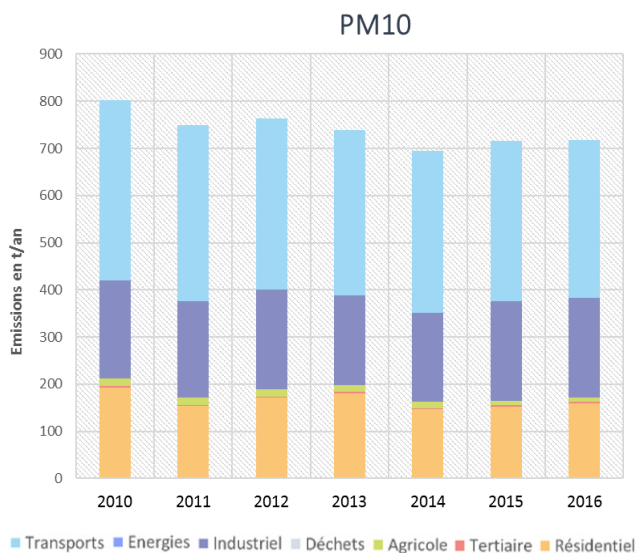
### Benzène : seuils respectés

Les concentrations de benzène ont globalement diminué et les écarts entre les abords des grands axes routiers et la pollution de fond sont de plus en plus faibles.

L'évolution des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

# PM10

## L'évolution des émissions de particules PM10



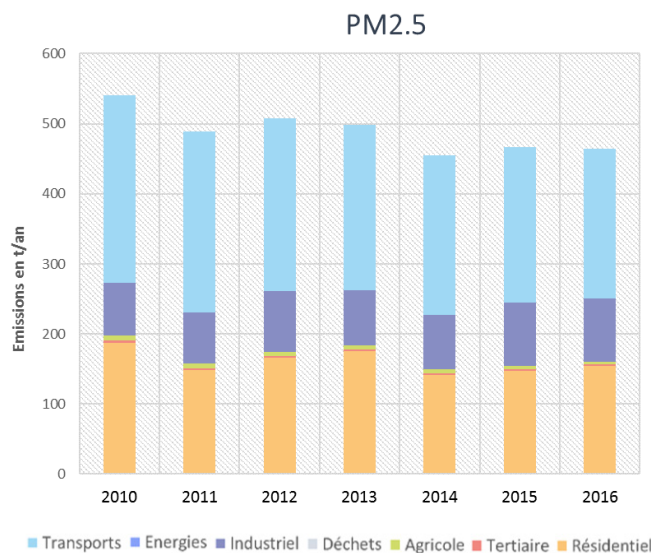
**Le secteur des transports** est le plus émetteur de PM10 sur Montpellier Méditerranée Métropole (47 % en 2016).

**Le secteur industriel** est le 2<sup>ème</sup> secteur émetteur de PM10 (29%) dont les émissions proviennent majoritairement du sous-secteur de la construction. Les émissions de particules du secteur résidentiel représentent 22% des émissions (combustion des appareils de chauffage, feux ouverts, ...).

Les émissions de particules PM10 **diminuent de 10%** entre 2010 et 2016, tous secteurs confondus.

# PM2.5

## L'évolution des émissions de particules PM2,5

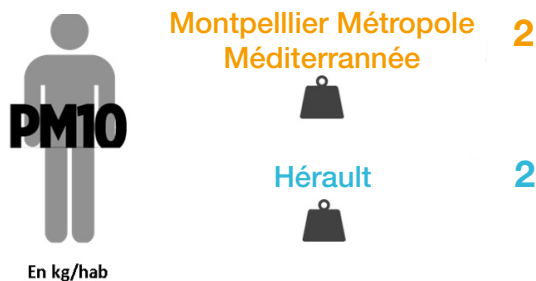


**Le secteur des transports** est le premier contributeur avec 46% des émissions de PM2.5, suivi du **secteur résidentiel** qui contribue pour un tiers aux émissions de PM2.5 (33% en 2016).

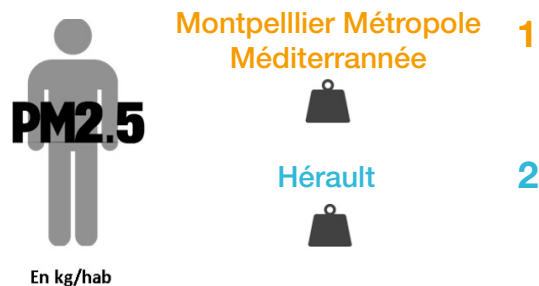
Le **secteur industriel** représente 19% des émissions du territoire.

Les émissions de particules PM2.5 sont en **diminution** entre 2010 et 2016 de **14%**, baisse qui incombe en grande partie au secteur des transports.

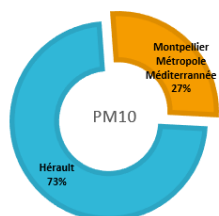
## Les émissions de PM10 en Kg/habitant/an



## Les émissions de PM2,5 en Kg/habitant/an

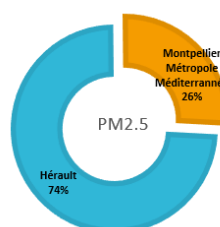


## Part de Montpellier Méditerranée Métropole dans l'Hérault



Le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole émet 27% des particules PM10 du département.

## Part de Montpellier Méditerranée Métropole dans l'Hérault

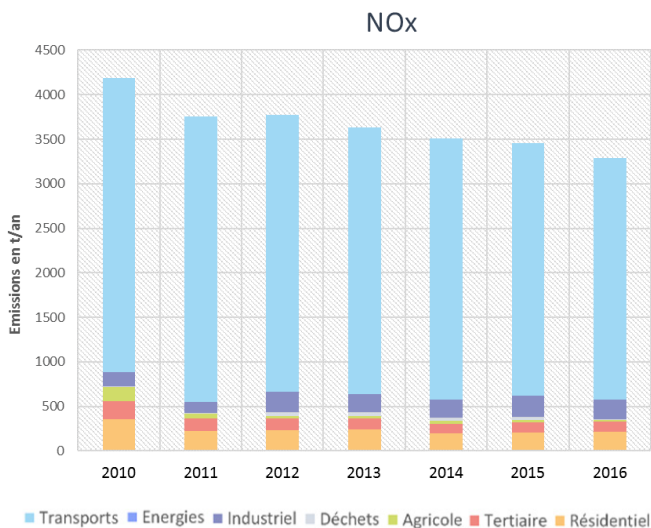


Montpellier Méditerranée Métropole contribue à 26 % aux émissions de PM2.5 du département de l'Hérault.

L'évolution des émissions de polluants atmosphériques sur le territoire

# NO<sub>x</sub>

## L'évolution des émissions d'oxydes d'azote



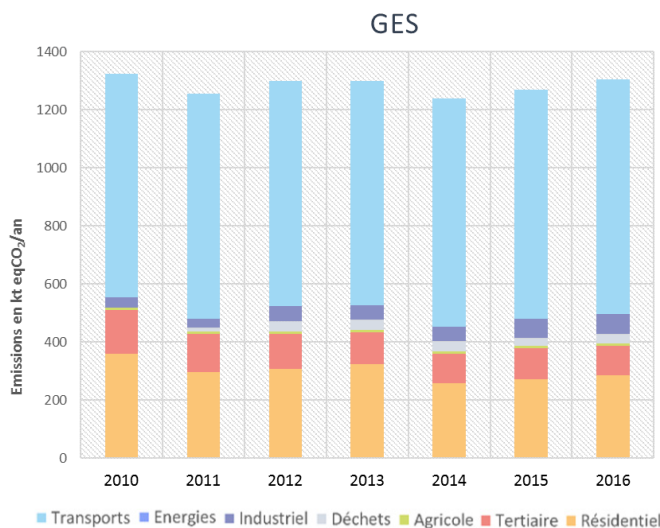
**Le transport** est le principal émetteur de NO<sub>x</sub> sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole (82 % en 2016).

Le **secteur industriel** est le deuxième secteur émetteur avec 7% des émissions totales de ce polluant.

Au total, les oxydes d'azote sont en **baisse de 21%** entre 2010 et 2016, principalement due à la diminution des émissions du secteur des transports sur le territoire.

# GES

## L'évolution des émissions de gaz à effet de serre

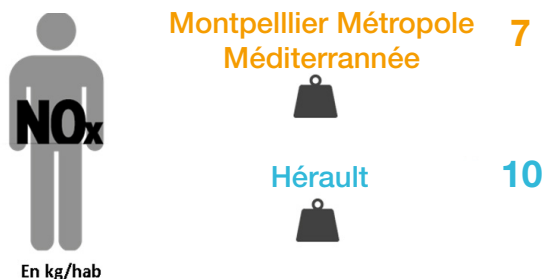


**Le transport** est le secteur le plus émetteur de GES sur le territoire de Montpellier Méditerranée Métropole (62 % en 2016).

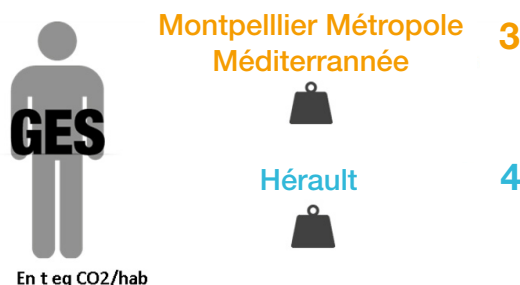
**Le secteur résidentiel** est le second contributeur avec 22% des émissions de GES (chauffage, cuisine, ...).

Les émissions de GES sont en **diminution de 8 %** entre 2010 et 2016, tous secteurs confondus.

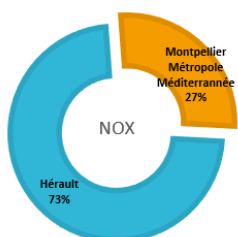
## Les émissions de NO<sub>x</sub> en Kg/habitant/an



## Les émissions de GES en TEQ CO<sub>2</sub>/habitant/an

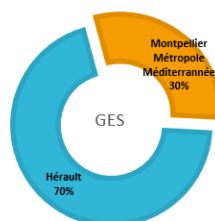


## Part de Montpellier Métropole Méditerranée dans l'Hérault



Montpellier Méditerranée Métropole représente 27% des émissions de NO<sub>x</sub> sur le département de l'Hérault.

## Part de Montpellier Métropole Méditerranée dans l'Hérault



Montpellier Méditerranée Métropole représente 30% des émissions de GES du département.